



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 15 juillet 2024

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Michel REBILLARD

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 25
Nombre de procurations : 10
Nombre de votants : 35
Date de la convocation : 9 juillet 2024
Date de publication : 22 juillet 2024

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste, GIROD Isabelle, MANGIN Isabelle, BERTHAUD Mathieu, MARCHAND Sylvette, CHAMPANHET Stéphane, GERMOND Daniel, DRAY Frédérique, MIRAT Maryline, DOUZENEL Alexandre,	CUINET Jean-Pierre, PECHINOT Jacques, REBILLARD Jean- Michel, CRETIN-MAITENAZ Blandine, CERNELA Patrice, LEFEVRE Jean-Philippe, DEMORTIER-BLANC Catherine, ANTOINE Patricia, MBITEL	Mohamed, BOURGEOIS- REPUBLIQUE Claire, CUSSEY Laëtitia, GRUET Justine, JARROT-MERMET Laëtitia, DRUET Timothée, BOUTELOUP Guillaume
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Conseillers absents ayant donné procuration

NONNOTTE-BOUTON Catherine donne procuration à ANTOINE Patricia, JABOVISTE Philippe donne procuration à CHAMPANHET Stéphane, ROCHE Paul donne procuration à BERTHAUD Mathieu, FICHERE Jean-Pascal donne procuration à BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire, DELAINE Isabelle donne procuration à MANGIN Isabelle, JEANNET Nathalie donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, GOMET Nicolas donne procuration à DRUET Timothée, MUGNIER Christine donne procuration à DOUZENEL Alexandre, HERRMANN Nadine donne procuration à BOUTELOUP Guillaume, EMONIN Laurent donne procuration à JARROT-MERMET Laëtitia

Conseillers absents non représentés

Objet : Programme d'éclairage public 2024 - Subvention du SIDEC

Rapporteur : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX

Suite au vote du budget d'investissement 2024 pour le service d'éclairage public, le programme de renouvellement des luminaires a été validé pour les rues suivantes :

Rue du Canal Saint Ylie, rue des Aberjoux, rue des Equevillons, impasse Duhamel, rue Jean Moulin, rue Dunand, rue Beauregard, rue Marquiset, rue Marin la Meslée, rue Pagnon, rue du Canal du Rhône au Rhin, rue Sombardier, rue Lachiche, Place Barberousse, rue Girardot, Allée des Cailles et Perdrix, rue Bernard, rue Marius Pieyre, rue Achille Gros, rue Machard, rue Demesmay, rue François Laire, rue Grange Chaillot, rue Laumier, rue Lefranc, rue Romain Roland, route de Champvans, Chemin de la Combe Truchenne, Chemin de Pontarlier, rue Joseph Thoret, rue Jantet, avenue Briand, rue Mont-Roland, impasse Fagot, La Fabrique, avenue Rockefeller, rue du 21 Janvier, rue Faustin Besson, rue Curie, rue Zola, rue Baudrand, rue Pallu, rue Joly, rue des Nouvelles, rue Châteaubriand, rue des Violettes, impasse des Perrières, rue du 19 mars 1962, rue du Tumulus, rue Guignard, rue des Bruyères, rue des Annexes, rue Dusart, rue des Courbes et Désert, impasse Tassigny, rue Jeanrenaud, rue Bardoux, rue des Grandes

Gauguelues, rue Desbief, Parking Saint Mauris, rue de Marenches, voie verte impasse, rue Victor Hugo, rue de la Paule, rue Ameter, impasse Eisenhower, chemin Victor et Georges Thevenot, ruelle Saint Mauris, rue Bourcet, rue de la Fontaine, rue Camus, rue Perraudin, rue du Muguet, rue de Chaux, impasse avenue Juin, rue du Loup, rue de la Proie, rue de la Biche, cour école du Poiset, rue du Boichot, rue de la Fenotte, rue des Prairies, rue des Vergers, Pont Louis XV, carrefour avenue de Lahr, pont du Canal, pont de Nodier, rue du Vieux Château, parking Garibaldi, avenue Jean Jaurès, Mesnils Pasteur : cheminement piétons et rue Maréchal Leclerc, Parking des Terreaux, Parking du Pasquier, Place Nationale, sortie Collégiale, Marché couvert, rue Guynemer, Parking de l'Hôtel de Ville, Cours Clemenceau, bus Duhamel, avenue de Verdun, rue Jourdy, rue Picasso, rue Maréchal Leclerc -cuisine centrale-, lotissement La Paule, rue du Prélot.

Une subvention peut être allouée à hauteur de 20 % du montant TTC par le Syndicat Mixte d'Énergies, d'Équipements et de Communications du Jura (SIDEDEC) dans la mesure où ce programme concourt à une meilleure gestion du réseau de distribution d'électricité dont il a la charge. Une convention à passer avec le SIDEDEC fixera les conditions d'attribution de cette subvention. La fourniture, la main d'œuvre et le génie civil sont éligibles à cette subvention.

Vu la délibération n°2097 en date du 28 novembre 2020, portant sur les modifications de critères d'attribution des subventions pour les travaux d'électrification et d'éclairage public, le conseil syndical du SIDEDEC a décidé de plafonner cette participation au prorata de la population de la commune sur la population urbaine totale du département. Le montant maximum de la subvention est donc calculé à 19 807,00 €.

Vu l'avis favorable de la Commission Transition Écologique du 10 juillet 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **DE VALIDER** le programme d'éclairage public présenté pour l'année 2024 et son montant,
- **D'APPROUVER** le principe d'une demande au SIDEDEC en vue de l'attribution d'une subvention à hauteur de 20 % du montant TTC des factures acquittées en 2024 pour la réalisation des travaux ci-dessus dans la limite de 19 807,00 €, avec le projet de convention correspondant joint en annexe de la présente délibération,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à demander une subvention au SIDEDEC selon les termes susvisés et à signer tout document relatif à cette affaire.

SCRUTIN POUR : 35
 CONTRE : 0
 DONT 10 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pôle Services Techniques
- SIDEDEC

Fait à Dole, le 15 juillet 2024.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNON

